

LES ACTUALITÉS

Jean Charest à Chicago

Québec se battra contre l'imposition du passeport à la frontière

JOCELYNE RICHER

Chicago — Le premier ministre Jean Charest conteste la position de son homologue fédéral Stephen Harper, qui semble avoir renoncé à s'opposer à la volonté des États-Unis d'imposer le passeport aux frontières.

Contrairement à M. Harper, le premier ministre du Québec dit qu'il se battra jusqu'à la dernière minute pour éviter que le gouvernement de George W. Bush ne rende bientôt obligatoire le passeport, une nouvelle contrainte qui aurait un impact négatif sur l'économie québécoise.

«En politique américaine, c'est un système politique où le pouvoir est tellement diffus entre le bureau de la présidence, les lobbys, les gouverneurs, qu'on a raison de vouloir persister et de demander qu'on formule une politique qui cause le moins d'entraves possible. Nous, on va insister jusqu'à la fin», a déclaré le premier ministre Charest, hier, à Chicago, en marge du congrès mondial BIO 2006 sur les biotechnologies.

Quant à M. Harper, il a reconnu, le 31 mars dernier, lors du sommet de Cancun en compagnie du président Bush et du président du Mexique, Vicente Fox, que les Américains ne feraient pas marche arrière dans ce dossier et il semblait s'en accommoder.

Mais le premier ministre Charest ne baisse pas les bras et a profité de son passage à Chicago pour sensibiliser deux gouverneurs américains — Kathleen Sebelius, du Kansas, et Bob Taft, de l'Ohio — aux conséquences économiques de cette politique, qui vise à accroître les contrôles de sécurité.

D'ailleurs, selon lui, plusieurs

gouverneurs et sénateurs américains, surtout ceux qui représentent des États limitrophes du Canada, partagent les inquiétudes du gouvernement du Québec.

«Même la sénatrice de New York, Hillary Clinton, a été gagnée à nos arguments», a fait valoir M. Charest, en faisant référence à la rencontre qu'ils ont eue à pareille date, l'an dernier, à Washington.

Selon les vœux de Washington, le passeport deviendrait obligatoire dès la fin de 2006 pour les personnes qui voyagent en avion et en bateau, dès 2007 ou 2008 pour celles qui voyagent par voie terrestre.

50 millions pour la recherche

Par ailleurs, Jean Charest a annoncé à hier Chicago l'injection de 50 millions pour la recherche en biotechnologie.

La majeure partie de cette somme (40 millions) servira à financer sept projets de recherche parrainés par Génome Québec et le reste (10 millions) permettra à cet organisme de rédiger un plan d'affaires. Au total, quatre universités — l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke — pourront aller de l'avant avec leurs projets de recherche respectifs.

«L'investissement annoncé est le plus important [de l'histoire] du Québec dans le secteur de la génomique, a fait valoir le premier ministre Charest, lors d'une conférence de presse.

La somme de 10 millions pour le plan d'affaires de Génome Québec avait déjà été annoncée dans le budget présenté par le ministre des Finances, Michel Audet.

Presse canadienne

Le pilote de F-16 qui avait tué quatre Canadiens poursuit l'armée de l'air

Springfield, Illinois — Le pilote américain qui avait bombardé par erreur des troupes canadiennes à l'entraînement, en 2002, tuant quatre d'entre eux, près de Kandahar, en Afghanistan, intente un procès contre l'Armée de l'air des États-Unis. Il accuse cette dernière d'avoir ruiné sa réputation.

Le major Harry Schmidt, de la Garde nationale américaine, soutient que l'armée de l'air n'aurait pas dû rendre publique la lettre de réprimande extrêmement sévère rendue à son endroit, relativement à cet incident.

La poursuite, inscrite en Cour fédérale américaine vendredi, allègue que l'armée a violé son droit à la vie privée et exige un montant non précisé en indemnisation.

Selon l'avocat du pilote, Charles Gittins, la lettre, rendue publique en juillet 2004, violait en outre un accord permettant au major Schmidt d'éviter d'être traduit en Cour martiale pour l'incident tragique, qui avait également fait huit blessés parmi les soldats canadiens.

«Le gouvernement s'est littéralement moqué de cette entente», soutient M^r Gittins.

«Ce serait inapproprié pour le moment de faire le moindre commentaire», a déclaré une porte-parole de l'Armée de l'air américaine, la lieutenant-colonel Catherine Reardon, qui a précisé ne pas avoir vu les documents déposés en cour.

Le 18 avril 2002, Schmidt, qui volait en tandem avec un autre pilote de F-16, avait largué une bombe de 225 kilos sur des soldats canadiens qui participaient à un entraînement de nuit près de l'aéroport de Kandahar. Le major Schmidt a déclaré par la suite qu'il avait lâché la bombe parce qu'il croyait être la cible de tirs ennemis.

Le deuxième pilote impliqué dans cette affaire a également rendu une lettre de réprimande et a quitté l'armée de l'air depuis. Il n'est pas impliqué dans les présentes procédures.

Associated Press

EN BREF

Frédéric Lavoie libéré

L'organisation Reporters sans frontières Canada se réjouit de la libération en Biélorussie du jeune journaliste sagueéen Frédéric Lavoie, mais elle dénonce du même coup l'attitude du gouvernement canadien dans ce dossier. Frédéric Lavoie, qui devait revenir au pays hier à Montréal, a été libéré après ses 15 jours d'emprisonnement. Il

avait été arrêté alors qu'il couvrait une manifestation anti-gouvernementale à Minsk. Reporters sans frontières Canada déplore que le gouvernement canadien se soit contenté d'améliorer les conditions de détention du journaliste, sans mettre la pression nécessaire pour sa libération immédiate. L'organisation se dit déçue par les autorités canadiennes qui, selon elle, auraient dû affirmer leur leadership face à un gouvernement dictatorial. — PC

Station spatiale internationale

Retour sur Terre pour le premier spationaute brésilien

IVAN SEKRETAREV

Arkalyk, Kazakhstan — Une capsule transportant le premier spationaute brésilien Marco Pontes, le cosmonaute russe Valery Tokarev et l'astronaute américain Bill McArthur a regagné la Terre tôt hier, après avoir quitté dans la journée la Station spatiale internationale.

La capsule TMA-7 a atterri hier matin au Kazakhstan à 3 h 47, heure de Moscou, comme prévu, à environ 50 kilomètres au nord-est d'Arkalyk, dans le nord du pays.

Selon des responsables russes de la station de contrôle de Koroliev aux abords de Moscou, qui ont évoqué un vol sans incident, les membres de l'équipage sont en bonne forme.

Plus de 15 hélicoptères et avions transportant quelque 150 scientifiques ont été dépêchés vers Arkalyk.

Les équipes au sol ont atteint le vaisseau quelques minutes après l'atterrissage. Alors que McArthur paraissait légèrement étourdi à l'issue du périple, au vu des images de la station de contrôle, Pontes arborait un large sourire pendant qu'on lui ôtait sa combinaison.

Il a brandi le drapeau brésilien et s'est coiffé d'un panama en hommage au pionnier de l'aviation Alberto Santos Dumont.

Par des températures de -11 °C, les astronautes ont été accueillis avec du thé chaud et des couvertures, avant de disparaître dans un centre médical avancé pour y subir des examens préliminaires.

Après une cérémonie de bienvenue au Kazakhstan, les trois voyageurs devaient s'envoler pour Moscou hier, où ils passeront de nouveaux tests médicaux au centre d'entraînement de la Cité des Étoiles, près de la capitale russe.

Six mois à bord

Tokarev et McArthur viennent de passer six mois à bord de l'ISS. Ils ont été relevés par le Russe Pavel Vinogradov et l'Américain Jeffrey Williams, arrivés le 1^{er} avril en compagnie de Marco Pontes.

Vinogradov et Williams, dont le retour est prévu en octobre,



SERGEI REMEZOV REUTERS

Le premier spationaute brésilien, Marco Pontes, a brandi le drapeau de son pays en quittant la capsule TMA-7 qui a atterri hier matin au Kazakhstan, avec également à son bord un Russe et un Américain.

doivent être rejoints en juillet par le spationaute allemand Thomas Reiter, de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui arrivera à bord de la navette Discovery.

L'équipage de l'ISS se compo-

sera alors de trois personnes, pour la première fois depuis l'accident de la navette Columbia, en février 2003. Depuis cet accident, qui avait coûté la vie à sept astronautes, le programme spa-

tial américain dépend de la Russie pour le ravitaillement et le transport de personnes vers la station internationale.

Associated Press

Des documents sur la sécurité d'Hydro-Québec retrouvés dans le métro

Des documents hautement confidentiels contenant les détails du nouveau plan de sécurité des installations d'Hydro-Québec ont été retrouvés par hasard par une employée de Radio-Canada dans une station de métro de Montréal.

Ces documents (quelque 300 pages) se trouvaient dans une pochette laissée sur un banc de la station Papineau, dans l'est de Montréal. Ils appartenaient à un conseiller en sécurité d'Hydro-Québec, a révélé hier la télévision de Radio-Canada.

À la suite de reportages diffusés l'an dernier par Radio-Canada révélant d'importantes failles dans les mesures mises en place pour surveiller les barrages hydro-électriques, Hydro-Québec travaillait à

un nouveau plan de sécurité de ses installations.

Selon Radio-Canada, la pochette découverte dans le métro contenait entre autres documents un guide de sécurisation des installations de la société d'État, rédigé en février dernier, qui explique les méthodes et les normes qui seront utilisées pour faire fonctionner tous les systèmes de sécurité d'Hydro-Québec. Toutes les composantes, les pièces des systèmes d'alarme, de télésurveillance et d'antisabotage y sont minutieusement énumérées.

Dans un autre document, ajoute Radio-Canada, on retrouve les mots de passe temporaires pour activer les deux systèmes informatiques choisis pour gérer les contrôles d'accès, de détection d'intrusions et

de surveillance vidéo. On explique aussi comment fabriquer une carte d'identité pour les employés.

On a également retrouvé le répertoire téléphonique confidentiel de la direction de la sécurité industrielle d'Hydro-Québec, comprenant les numéros de téléphone cellulaire et résidentiel des cadres et des employés.

Serviette volée

Un porte-parole d'Hydro-Québec a expliqué qu'un employé de la sécurité industrielle de la société d'État s'était fait voler sa serviette lors d'un dîner au restaurant, le 10 mars dernier. À l'intérieur de cette mallette se trouvait un ordinateur et les documents confidentiels retrouvés dans le métro.

Hydro-Québec affirme avoir pris des mesures spéciales pour éviter qu'un autre événement du genre se reproduise. «C'est une situation qui est très malheureuse et, dès que le vol s'est produit, on a resserré nos mesures de sécurité, à savoir par exemple que ce type de documents-là ne doit plus jamais sortir d'Hydro-Québec», a déclaré Marc-Brian Chamberland, porte-parole d'Hydro-Québec.

Le propriétaire de l'attaché-case aurait immédiatement avisé ses supérieurs du vol des documents, selon Radio-Canada. Hydro-Québec a d'ailleurs ouvert une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Presse canadienne

Les anciens actionnaires de Stelco se sentent trahis par l'entreprise

Toronto — La vigueur des nouvelles actions de Stelco qui est revenue en Bourse la semaine dernière après avoir coté la faillite ne surprend pas certains anciens actionnaires.

Les nouvelles actions, dont bon nombre avaient au préalable été réservées aux créanciers, financiers et p.-d.g. de la société à 5,50 \$ pièce ont atteint un sommet de 24,90 \$ à la Bourse de Toronto

pendant la semaine. À la clôture boursière de vendredi, elles avaient tout de même battu en retraite à 18,50 \$.

Quant aux anciennes actions de la société, elles ont tout simplement été annulées et décotées le mois dernier alors que l'acierie de Hamilton mettait la dernière main au plan de redressement ordonné par la cour. Stelco s'était mise sous la protection de la Loi sur les

arrangements avec les créanciers des compagnies en 2003.

Les petits actionnaires de l'entreprise, qui se sont retrouvés les grands perdants dans cette affaire, s'estiment aujourd'hui floués.

«C'est un bien triste jour», affirmait la semaine dernière Peter Jervis, un avocat qui avait tenté d'empêcher l'annulation des anciennes actions de Stelco.

L'avocat avait défendu un groupe d'actionnaires, dont les sociétés AGF Management et Pollitt & Co. Normalement, au Canada, les sociétés qui se placent sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies perdent pratiquement toute leur valeur et les plus petits actionnaires ne reçoivent rien en compensation puisqu'ils sont les derniers sur la liste à être remboursés.

«Le marché a confirmé ce que nous disions déjà, que la société possède toujours une valeur substantielle», affirmait l'avocat.

«Tout cela indique à mon sens un processus dégradant. Il y a au moins un demi-milliard de dollars soudainement pour les action-

naires. Va-t-on nous dire que cet argent n'existait pas avant?»

En fait, la valeur des actions de Stelco atteint actuellement quelque 600 millions de dollars.

Les clients de M^r Jervis avaient déjà commandé un rapport à la société Navigant Consulting qui concluait que Stelco possédait un capital évalué à entre 1,1 et 1,3 milliard, un chiffre qui avait été réduit à 750 millions à la suite d'une autre étude.

En janvier, M^r Jervis avait tenté d'obtenir un report de 30 jours de l'entente de restructuration de Stelco dans l'espoir de trouver un acheteur pour la société. Le juge James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, avait toutefois refusé estimant que leurs efforts pour trouver un tel acheteur ne menaient nulle part.

«Personne n'a montré un réel intérêt pour acquérir Stelco», soutenait-il. Stelco avait elle-même tenté de trouver un acheteur, mais avait abandonné, considérant que toutes les offres faites jusqu'à ce moment étaient trop basses.

Presse canadienne

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DE PÂQUES

Vendredi, 14 avril : FERMÉ

Lundi, 17 avril : FERMÉ

*** Pour être effective le 14, 15 ou le 18 avril, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camélot doivent nous parvenir au plus tard le 13 avril avant 10h00.

MATHÉMATIQUE 003 et 004

Jacques CANTIN
Estelle FROMENT
Jean-Pierre NADON

MATHÉMATIQUE 003 ET 004

Mathématique au collégial

512 pages - 36,60 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sans réserve de modifications.

LES SPORTS

Otis Grant s'incline



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'HEURE DE LA RETRAITE a probablement sonné pour l'ancien champion des poids moyens de la WBO, Otis Grant, qui s'est incliné samedi contre un adversaire de dix ans plus jeune que lui, **Librado Andrade**, lors du combat éliminatoire de la WBC chez les super-moyens disputé au Casino de Montréal. Grant, un Montréalais (qu'un membre de sa famille prend dans ses bras sur notre photo), n'a pas répondu au son de la cloche au début du huitième round. Andrade (23-0) a ainsi obtenu le droit d'affronter le champion de la WBC, l'Allemand Markus Beyer. Après sa défaite, Grant (38-3-1), qui est âgé de 38 ans, a déclaré à la foule d'environ 600 personnes qu'il prendrait probablement sa retraite. «Ça a été formidable le temps que ça a duré, mais je dois maintenant tirer ma révérence, a-t-il dit. Mais je vais en parler avec ma famille.» Grant a indiqué qu'il discuterait avec sa femme Betty, avec le promoteur Yvon Michel et avec son équipe de gestion avant de prendre une décision. Grant, l'ancien champion des poids moyens de la WBO, avait effectué un retour à la boxe en 2003 après avoir frôlé la mort dans un accident de voiture et après avoir pris une retraite de cinq ans.

EN BREF

Curling: le Canada perd 7-4 en finale

Lowell, Massachusetts — L'équipe écossaise de David Murdoch a remporté le championnat mondial de curling masculin, hier, en infligeant un revers de 7-4 à la formation canadienne de Jean-Michel Ménard. Il s'agissait d'une douce revanche pour Murdoch, qui avait été surclassé 11-4 par le Canadien Randy Ferbey en finale du championnat mondial l'an dernier. Murdoch, qui joue en compagnie

d'Ewan MacDonald, Warwick Smith et Euan Byers, avait terminé en quatrième place aux Jeux de Turin. Ménard, François Roberge, Eric Sylvain et Maxime Elmaleh étaient les premiers Québécois à représenter le Canada au championnat mondial depuis Jim Ursel en 1977, qui avait perdu en finale contre la Suède. L'Écosse avait terminé première du tour préliminaire grâce à un dossier de 9-2, suivi du Canada à 8-3. Les Écossais avaient subi une défaite de 8-2 en match éliminatoire vendredi, mais ils avaient obtenu une deuxième chance en l'emportant 6-4 contre la Norvège en demi-finale. — PC

Gainey fait de nouveau confiance à Aebischer

Le joueur suisse gardera les buts ce soir, lors du match contre les Sénateurs

ROBERT LAFLAMME

Brillant à Ottawa jeudi dernier, David Aebischer va de nouveau affronter les Sénateurs au Centre Bell, ce soir.

Il s'agira du premier match à domicile du gardien suisse depuis que les partisans du Canadien ont été très durs à son endroit, le 18 mars, à son deuxième départ seulement avec sa nouvelle équipe. Ce soir-là, le Tricolore s'était incliné 5-4 aux dépens des Penguins de Pittsburgh.

«Je me réjouis de jouer, c'est tout», a répondu Aebischer, hier, quand on lui a demandé s'il redoutait cette fois la réaction du public.

L'ancien gardien de l'Avalanche du Colorado a vu son niveau de stress diminuer à la suite de l'excellente performance qu'il a livrée à son dernier départ. Auteur de 44 arrêts, il a aidé le Tricolore à l'emporter 5-3.

«C'était important pour moi de bien jouer parce que je suis celui qui s'impose la plus forte pression, a-t-il admis. C'était bien de connaître un bon match parce que les trois premiers n'avaient pas trop été à mon goût.»

Le gardien de Fribourg a d'ailleurs connu à Ottawa sa sortie la plus occupée depuis ses débuts dans la LNH.

«Oui, je le sais, a-t-il dit quand on lui a fait remarquer la chose. J'avais eu auparavant deux matchs de plus de 40 lancers, incluant un cette saison face aux Canucks de Vancouver.»

Il s'attend à ce que les Sénateurs, qui l'ont mis à l'épreuve 21 fois uniquement au cours de la première période jeudi dernier, amorcent la rencontre sur les chaapeux de roues.

«Les Sénateurs vont sortir forts, surtout qu'ils n'ont pas eu tellement de succès dernièrement, a-t-il dit. On doit s'attendre à une bonne per-

formance de leur part.»

Les Sénateurs, auxquels il manque les services de plusieurs éléments importants, n'ont gagné que deux de leurs huit derniers matchs. Défaits 6-2 par les Sabres de Buffalo samedi, ils ont perdu leurs trois dernières rencontres.

Le Tricolore jouera quatre fois en l'espace de six jours cette semaine, avant de conclure son calendrier à domicile, le 18 avril, contre les Devils du New Jersey. Après avoir accueilli les Sénateurs, l'équipe se rendra à Buffalo pour y affronter les Sabres, mercredi, et à Boston pour faire face aux Bruins, jeudi. Les Sabres seront les visiteurs, samedi.

«On a une fin de saison occupée, a résumé l'entraîneur Bob Gainey. C'est la raison pour laquelle on veut que nos deux gardiens soient prêts à nous aider.»

Presse canadienne

Coupe Davis

Le Canada est éliminé

Mexico — Santiago Gonzalez a vaincu Frank Dancevic, de Niagara Falls, en Ontario, 6-4, 6-4, 6-4, hier, pour ainsi permettre au Mexique de battre le Canada 4-1 et se qualifier pour le groupe mondial de la Coupe Davis pour la première fois depuis 1997.

La victoire de Gonzalez lors du premier match de simple disputé hier a assuré le Mexique de la victoire dans l'affrontement du groupe I de la zone des Amériques, disputé à l'extérieur sur terre battue au Centro Deportivo Chapultepec.

Bruno Echagaray a ensuite remporté le cinquième match, qui ne voulait plus rien dire, au compte de 6-3, 7-6 (4) contre le Torontois Robert Steckley.

Les éliminatoires pour se qualifier en vue du groupe mondial de l'an prochain auront lieu en septembre. Le tirage au sort aura lieu cette semaine.

Gonzalez l'a emporté avec panache. Il a pris les devants 4-3 au deuxième set lorsqu'il a couru jus-

qu'à la ligne de fond pour frapper la balle entre ses jambes et au-dessus de Dancevic, semant l'hystérie dans la foule. Gonzalez a frappé un autre coup alors qu'il avait le dos au filet, cette fois au-dessus de sa tête, lorsqu'il menait 2-1 en troisième manche.

Le Mexique a remporté les deux matchs de simple disputés vendredi, alors que Miguel Gallardo et Gonzalez n'ont concédé qu'une manche chacun contre Dancevic et Steckley, respectivement.

Dancevic et le Torontois Daniel Nestor ont gardé le Canada en vie en remportant le match de double de samedi, contre Gonzalez et Echagaray.

Le Mexique et le Canada ont chacun trois victoires à leurs six derniers affrontements en Coupe Davis. Le Mexique l'a toutefois emporté 11 fois à ses 12 plus récents affrontements sur terre battue.

Associated Press

EN BREF

Tournoi des maîtres: Mickelson vainqueur

Augusta (États-Unis) — L'Américain Phil Mickelson, déjà vainqueur en 2004, a remporté hier le 70^e Tournoi des maîtres de golf, première levée du Grand Chelem, sur le parcours d'Augusta (Géorgie). Pour remporter son 3^e tournoi du Grand Chelem, Mickelson, 35 ans, a devancé de deux coups le Sud-Africain Tim Clark, après avoir pris la tête lors du 3^e tour conclu hier matin. Le n^o 1 mondial et tenant du titre, l'Américain Tiger Woods, a pris la 3^e place, à trois coups du vainqueur, en compagnie de ses compatriotes Fred Couples et Chad Campbell, du Sud-Africain Retief Goosen et de l'Espagnol Jose Maria Olazabal. Mickelson, 35 ans, reste donc sur deux victoires consécutives en Grand Chelem après son succès au Championnat PGA 2005. Ce succès est le deuxième de l'année pour le gaucher, vainqueur à Duluth dimanche dernier, et le 31^e de sa carrière. — AFP

HOCKEY						
ASSOCIATION DE L'EST						
Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
x-Ottawa	50	19	8	298	194	108
x-Buffalo	48	24	6	264	236	102
Montréal	40	28	9	230	231	89
Toronto	37	32	8	237	252	82
é-Boston	29	35	14	220	252	72
Section Atlantique						
x-N.Y. Rangers	44	22	12	250	198	100
x-Philadelphie	42	24	11	253	245	95
New Jersey	42	27	9	225	221	93
é-N.Y. Islanders	34	38	5	217	258	73
é-Pittsburgh	20	44	13	223	298	53
Section Sud-Est						
xy-Caroline	51	21	6	284	245	108
Tampa Bay	42	31	5	242	243	89
Atlanta	38	32	7	261	259	83
é-Floride	35	34	9	227	244	79
é-Washington	25	40	12	220	294	62

ASSOCIATION DE L'OUEST						
Section Centrale						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
xyz-Detroit	54	15	8	287	196	116
x-Nashville	45	25	8	242	221	98
é-Columbus	32	41	4	204	265	68
é-Chicago	24	40	13	199	266	61
é-St. Louis	21	42	14	192	277	56
Section Nord-Ouest						
x-Calgary	44	24	10	209	194	98
Colorado	42	28	8	272	243	92
Edmonton	39	27	13	250	246	91
Vancouver	41	30	7	243	238	89
é-Minnesota	37	35	7	224	207	81
Section Pacifique						
y-Dallas	51	22	5	252	205	107
Anaheim	41	24	12	242	213	94
San Jose	40	26	11	247	226	91
Los Angeles	40	34	5	243	266	85
é-Phoenix	36	36	5	233	257	77

é - éliminé d'une place en séries éliminatoires.
x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
y - champion de section.

Hier
St. Louis 2 Edmonton 1
Floride 6 Tampa Bay 3
Minnesota 5 Colorado 2
New Jersey 3 N.Y. Rangers 2
San Jose 4 Dallas 1

Aujourd'hui
Washington à Boston, 19h
Ottawa à Montréal, 19h30
Anaheim à Vancouver, 22h
San Jose à Phoenix, 22h

Demain
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h
Pittsburgh à Philadelphie, 19h
New Jersey en Caroline, 19h
Floride à Toronto, 19h30
Boston à Ottawa, 19h30
Atlanta à Tampa Bay, 19h30
Edmonton à Detroit, 19h30
Nashville à St. Louis, 20h
Chicago à Minnesota, 20h
Columbus à Dallas, 20h30
Phoenix à Colorado, 21h
Anaheim à Calgary, 21h

Mercredi
Montréal à Buffalo, 19h
San Jose à Vancouver, 22h

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Sudoku par Fabien Savary

	4							
9		1	7					8
		7	5		8	1	6	
				4	6			1
	9		1	3				2
7	3					9		
2		5					7	3
			6					5
						7		

Niveau de difficulté : FACILE 0227

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	7	1	6	5	9	3	2	8
6	9	3	2	1	8	4	5	7
5	8	2	4	7	3	1	9	6
9	1	7	3	2	4	8	6	5
2	3	4	5	8	6	7	1	9
8	6	5	1	9	7	2	4	3
7	2	6	9	3	1	5	8	4
1	4	8	7	6	5	9	3	2
3	5	9	8	4	2	6	7	1

0226

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.lesmordus.com

Appels d'offres
Montréal

Service des infrastructures, transport et environnement
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie: TRAVAUX
Appel d'offres: 9202
Descriptif: Construction et reconstruction, là où requis, d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Gouin, de la 64e Avenue à un point à l'ouest de la 69e Avenue, incluant des raccordements dans les 64e et 68e Avenues. Arrondissement Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles.
Date d'ouverture: 26 avril 2006
Dépôt de garantie: 350 000 \$ (Cautionnement)
Appel d'offres: 9213
Descriptif: Reconstruction de trottoirs, de bordures, de mails, d'îlots, de bases et de conduits souterrains, là où requis, sur différentes intersections. — Arrondissements Villieray/Saint-Michel/Parc-Extension et Rosemont/Petite-Patrie. (Programme de réaménagements géométriques — 2006 — Groupe 02)
Date d'ouverture: 26 avril 2006
Dépôt de garantie: 70 000 \$ (Cautionnement)
Documents: Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 10 avril 2006 au Service: infrastructures, transport et environnement au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, Montréal (Québec) H2Y 1A6 contre un paiement de 148 \$ chacun, non remboursable.
Renseignements:
Yves Themans, ing., Chef de groupe
Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 872-3282
Télécopieur: (514) 872-2874
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de: **Ville de Montréal.**
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise, dans l'enveloppe prévue à cette fin.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du Greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.
Montréal, 10 avril 2006
LA GREFFIÈRE DE LA VILLE
Me Jacqueline Leduc

Appel d'offres
Montréal-Nord
Montréal

APPEL D'OFFRES NO 2006-148
TRANSPORT ET ÉLIMINATION DE DÉCHETS SOLIDES
Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription: **SOUMISSION - TRANSPORT ET ÉLIMINATION DE DÉCHETS SOLIDES - APPEL D'OFFRES N^o 2006-148**, et adressées à la secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, madame Marie Marthe Papineau, avocate, 4243 rue de Charlevoix, Montréal-Nord, H1H 5R5, seront reçues jusqu'à 11 h, le mercredi 26 avril 2006, pour les travaux suivants:
Appel d'offres n^o 2006-148: Pour le transport et l'élimination de déchets solides, pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007.
Les cahiers des charges ainsi que les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau du directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Alain Legault, ing., au 4250 rue de Charlevoix, Montréal-Nord.
Veuillez noter que les heures d'affaires sont les suivantes: du lundi au jeudi inclusivement, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h à 13 h. Veuillez également prendre note que les bureaux seront fermés le Vendredi saint et le lundi de Pâques, les 14 et 17 avril 2006.
La soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission, au montant de 10 % du montant total de la soumission, ainsi que d'une lettre d'engagement attestant l'émission d'un cautionnement d'exécution au montant total de la soumission.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les ou les soumissionnaire(s).
L'ouverture des soumissions aura lieu le **mercredi 26 avril 2006, à 11 h 05**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord, en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.
La secrétaire d'arrondissement
Marie Marthe Papineau, avocate
Montréal-Nord,
ce 10 avril 2006

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE POUR LA FÊTE DE PÂQUES

Édition du vendredi 14 avril 2006:
les réservations doivent être faites le mercredi 12 avril avant 12h 00

Édition du samedi 15 avril 2006:
les réservations doivent être faites le mercredi 12 avril avant 16h 00

Édition du mardi 18 avril 2006:
les réservations doivent être faites le jeudi 13 avril avant 12h 00

Édition du mercredi 19 avril 2006:
les réservations doivent être faites le jeudi 13 avril avant 16h 00

Le journal ne sera pas publié le lundi 17 avril 2006.
Nos bureaux seront fermés le vendredi 14 avril et le lundi 17 avril.
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-014670-061
COUR SUPÉRIEURE SOUS LA PRÉSIDENTIE DU GREFFIER ADJOINT KEVIN FORTIER

DEMANDEUR
ISABELLE GALLANT
DÉFENDRESSE
ASSIGNATION
(1) Ordre est donné à Isabelle Gallant de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, rue Jacques-Cartier Est, à Longueuil, la salle 1.17 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
(2) Si la partie défenderesse, Isabelle Gallant, comparait, la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire sera présentée devant le tribunal le 6 juin 2006 à 9h00 en salle 1.17 au Palais de Justice de Longueuil.
(3) Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire à été remise au greffe à l'intention de Isabelle Gallant.
(4) Lieu: Longueuil
Le 6 avril 2006
Lorraine Rocheleau
GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-17-029529-065
COUR SUPÉRIEURE SERVICES FINANCIERS DAILMERCHEYSYLER CANADA INC.

Partie demanderesse
c.
LES HÉRITIERS À LA SUCCESSION DE SAMAAH MAGDI GARAS

Partie défenderesse
ASSIGNATION
(1) ORDRE est donné aux héritiers à la succession de Samaan Magdi Garas de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, à la salle 2.16 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".
(2) Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 1^{er} juin 2006 à 9h00 en salle 2.16 au Palais de Justice de Montréal.
(3) Une copie de la requête introductive d'instance ainsi que du nouvel avis de présentation ont été remis au greffe à l'intention des héritiers à la succession de Samaan Magdi Garas.
(4) Lieu: Montréal
MONTREAL, LE 2006 JAN 05
Le Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 00441-041, DENIS DEXTRAZE
Partie demanderesse vs LES ENTREPRISES DENIS DEXTRAZE INC. - Partie défenderesse. PRE-NEZ AVIS ou en vertu d'un BREF DE SAISIE EXECUTION MOBILIERE, les biens de LES ENTREPRISES DENIS DEXTRAZE INC. sont vendus par huis clos le 28 avril 2006 à 11h00, au 320 RUE SAINT-JACQUES ST-JEAN SUR RICHELIEU, QUÉBEC, CANADA, conformément audit bref. Lesdits biens consistant en: Lot de pièces pour réparation d'électro-ménagers divers + lot d'ordinateurs et imprimantes de modèles variés. Conditions: argent comptant ou chèque visé. L'ÉTÉ BONNI, huissier de justice du Québec, District d'Iberville, AIDANS DUPONT, 125, rue St-Charles, St-Jean-sur-Richelieu, QUÉBEC, J3B 2C4, Tel: (450) 348-3565, Fax: (450) 348-4535.